

1@ Lettre de CHOOZ

Bulletin municipal d'information
Directeur de publication: *Mairie de Chooz*
Imprimé sur papier PEFC

conception & réalisation: caligrafik@free.fr

N° 42 - Novembre 2011

Le mot du Maire

Réaliser le programme d'investissements équipant le village pour les trente ans à venir et faciliter la vie quotidienne de nos concitoyens, la leur rendant ainsi plus agréables, sont deux objectifs fondamentaux que la municipalité poursuit depuis plus de vingt ans.

Le premier d'entre eux (reconstruction des ponts, enfouissement des réseaux, arrivée du gaz, câblage du village, assainissement, protection des roches, aménagement global du village, mairie, complexe sportif, foyer-résidence) est atteint. Les équipements qui nous étaient nécessaires sont maintenant réalisés. Même si la commune a autofinancé une large part des 32 millions d'euros que coûtait ce programme, elle a dû avoir recours à l'emprunt, d'autant plus que la ponction discriminatoire effectuée par la communauté de communes sur la dotation de solidarité qu'elle alloue à Chooz lui a fait perdre 9,3 millions d'euros.

L'article détaillé que nous consacrons à la situation de notre dette et aux remboursements anticipés auxquels nous procédons montre que le programme de sa réduction, annoncé en 2008, est mieux que respecté (elle était de l'ordre de 13,5 millions d'euros fin 2008, 12 fin 2010, 10 fin 2011 et sera d'environ 6 millions au terme de mon mandat) et que la situation financière de la commune est saine. Nous pouvons nous réjouir d'avoir à ce jour entièrement réalisé nos investissements quand on voit les difficultés qu'éprouvent aujourd'hui les communes à trouver des banques susceptibles de leur allouer des prêts, même à des taux qui n'ont plus rien de commun avec ceux que l'on a connus.

Pour ce qui est de notre vie quotidienne, la commune fait beaucoup pour faciliter l'existence des parents. Dans la conjoncture actuelle, ce n'est pas un luxe. Mais, au-delà de cet aspect social, chacun est parfaitement conscient de l'importance que revêt l'éducation de nos enfants. Il est essentiel en effet de leur donner tous les outils susceptibles de leur permettre de comprendre un monde en constante évolution et de s'y adapter, de trouver leur place sur un marché de l'emploi en perpétuelle transformation et difficilement accessible, de réussir leur vie d'homme ou de femme.

Parce que l'enfant ne se divise pas, tous ceux (école, périscolaire, aide aux devoirs, CLSH, associations...) qui autour de la famille contribuent à son éducation doivent agir de façon coordonnée. C'est ce qu'à Chooz nous nous efforçons de faire.

En ces temps qui s'annoncent difficiles, apprécions la chance que nous avons de vivre à Chooz et de bénéficier de tous ces services de proximité. Sachons surtout rester solidaires: face à l'adversité, c'est le seul moyen de s'en sortir.

C'est dans cet esprit qu'avec un peu d'avance je présente à chacune et à chacun d'entre vous tous mes vœux, et ceux de mon conseil, pour 2012.



Événements

Événements



Chorale: 18 juin



Tournoi européen: 13 juin



14 juillet



14 juillet



Fête: août 2011



Fête: août 2011

La dette communale

Arrivés à mi-mandat, nous avons souhaité consacrer un article de fond à la DETTE COMMUNALE, sujet qui n'est pas tabou, quoi qu'on en dise. La gestion des emprunts fait partie des problèmes de gestion, auxquels sont confrontées les collectivités au quotidien.

Nous rappelons que la commune a réalisé des investissements très conséquents entre 2000 et 2009 (environ 32 000 000 €), nécessitant la réalisation d'emprunts pour parfaire leur financement. À ce jour, la dette est répartie sur les trois entités suivantes :

Entités	Capital restant dû au 01.01.2011 (CRD)
Budget principal	10 915 233
Service annexe EAU et ASSAINISSEMENT	441 442
Service annexe LOCATIONS IMMEUBLES	611 838
TOTAL	11 968 513

Chaque année, la commune rembourse le capital et les intérêts sur des bases définies à l'avance, selon les tableaux d'amortissement établis par les organismes prêteurs.

Depuis 2009, nous avons pu rembourser davantage en effectuant des versements complémentaires « anticipés ». C'est ainsi, que la collectivité consacre à chaque exercice budgétaire environ 1 000 000 € au remboursement du capital.

En 2011, avec les versements complémentaires, c'est quasiment 2 000 000 € qui auront pu être dégagés.

Au 31.12.2011, la dette sera établie de la manière suivante :

Entités	CRD au 01.01.2011	Capital remboursé à échéance normale	Remboursements anticipés complémentaires	Capital restant dû au 31.12.2011
Budget principal	10 915 233	9 595 508	450 000	9 505 725
Service annexe EAU et ASSAINISSEMENT	441 442	14 942	433 931	0
Service annexe LOCATIONS IMMEUBLES	611 838	70 862		540 976
TOTAL	11 968 513	10 453 12	883 931	10 046 701

Sur les bases actuelles (de 2011), c'est environ 4 000 000 € qui pourraient être consacrés au financement de la dette sur les exercices 2012 et 2013.

Considérant que le capital restant dû était de 13 457 000 € au 01.01.2009, à l'issue du mandat, la dette sera ramenée à moins de 45 % de ce qu'elle représentait

à l'origine, puisqu'elle devrait être proche de 6 000 000 €. Nous nous étions fixés comme objectif de ramener le montant à 50 %; nous devrions faire 05 points de mieux.

Une dette se gère de manière active en saisissant les meilleures opportunités des marchés financiers. C'est ce que nous avons fait, en réalisant des prêts à taux fixes, d'autres à taux variables, certains étant basés sur le franc suisse.

Jusqu'en 2010, la commune a réalisé des économies substantielles en termes d'intérêts (environ 150 000 €) grâce aux prêts à taux variables, qui présentent l'avantage d'avoir des intérêts à taux très bas, notamment par rapport aux prêts à taux fixes.

Toutefois, avec la crise financière qui sévit depuis 2 années, la donne a changé. Deux prêts, que nous avons souscrits en devise CHF (franc suisse) nous posent problème.

En effet, on constate une perte de change sur amortissement, qui provient essentiellement de la valorisation du cours de change qui prévaut pour la conversion des monnaies concernées (franc suisse/euro).

Pour faire simple, à l'époque où les prêts en question ont été réalisés, l'euro valait 1.50 CHF. Aujourd'hui, il vaut 1.22 CHF, soit une perte de change supérieure à 20 %. Cela se traduit par une perte « latente » de change de 448 000 € sur le capital restant dû des deux prêts concernés. Une perte latente n'est pas définitive. Elle est observée à un moment précis. La perte (ou gain) définitive est constatée uniquement à l'issue de la dernière échéance. Entre-temps, toutes les mesures seront prises pour réduire autant que faire se peut, voir annihiler, ces pertes potentielles.

En conclusion, nous pouvons rassurer, si besoin en est, les calcéens les plus sceptiques : la dette communale est maîtrisée et la commune possède une capacité financière de remboursement supérieure à la moyenne, lui permettant d'appréhender les échéances sans difficulté.

L'éducation de nos enfants

L'éducation des enfants est avant tout de la responsabilité de la famille, ainsi que de l'Etat, par le biais de l'école. Mais, dans la mesure où elle ne se limite pas à l'instruction, elle peut également s'acquérir en dehors du cadre scolaire. Les différents dispositifs mis en place par la commune procèdent d'un souci de donner à nos enfants toutes les chances de réussite, et de faciliter la vie des familles. Analysons-les.

L'école

Notre école accueille cette année 83 enfants : 28 en maternelle avec Céline JACQUET, 27 en CP-CE1-CE2 avec Étienne PARIS, qui assure également les fonctions de directeur, 28 (une partie des CE2, les CM1 et les CM2) avec Dorothée JACQUET.

La commune s'est attachée à mettre son école dans les meilleures conditions matérielles pour lui permettre d'accomplir au mieux sa mission. Ainsi, elle est parmi les premières de France à s'être investie dans un programme novateur du ministère de l'Éducation en dotant ses deux classes élémentaires d'un équipement informatique complet.

« Notre enseignement est transformé et enrichi, dit Étienne PARIS. L'ordinateur dont dispose chaque enfant est un moyen de l'intéresser et de le faire réagir. Ce dernier se rend ainsi acteur de son apprentissage, et devient plus



Remise des « dico » aux élèves entrant en 6^e

autonome. C'est également un moyen de permettre à chacun de progresser à son rythme et de favoriser l'individualisation de l'apprentissage ».

Si l'on ajoute un programme fourni de sorties scolaires, on voit que tout est fait pour que nos enfants disposent du bagage leur permettant d'affronter les exigences du collège, bagage que symbolise le dictionnaire qui leur est offert par la commune à leur entrée en sixième.

L'accueil périscolaire

Pour les parents qui ont des contraintes ne leur permettant pas de se rendre disponibles aux heures d'entrée et de sortie de classe, la municipalité a mis en place un accueil périscolaire qui, s'il facilite la vie des parents, est aussi pour l'enfant un temps éducatif.

Dès 7 h 45, les deux assistantes maternelles de la commune, Marie-France SOKOLOWSKI et Delphine DELFOSSE, reçoivent la quinzaine de bambins qui arrivent petit à petit. Elles s'efforcent d'entretenir une atmosphère de calme et de sérénité : du dessin, du coloriage, un peu de discussion. Il importe d'éviter que l'école hérite d'enfants surexcités.

À midi par contre (de 11 h 30 à 12 h 15) les enfants (ils sont en moyenne une douzaine) ont



besoin de se défouler et de courir. De 16 h 30 à 18 h 15, une bonne vingtaine d'élèves attendent dans ce cadre protégé le retour de leurs parents. Si la sortie de l'école est placée sous le signe de l'exubérance, le retour au calme devient progressif, grâce à l'organisation de petits jeux ou d'activités plus tranquilles (peinture, décoration...), chacun évoluant à son rythme en attendant les départs échelonnés.

La restauration scolaire

Depuis la rentrée 2007, la commune a mis en place un service de restauration scolaire dont la fréquentation, variable selon les jours, va de 18 à 23 enfants. Livrés par l'Aubrivoise des Services, les repas sont variés et appréciés des enfants.

Mais la mission de ce service ne se limite pas à la fourniture des repas. Elle consiste également à apporter à ces enfants qui vont passer une longue journée en dehors du cadre familial la détente et le calme qui leur sont nécessaires. C'est en cela que la gestion du temps de midi, qu'assurent Sabine LEROY et Lætitia AUGST, et Anaïs NIVOIT, revêt un caractère pédagogique.

Ainsi, elles font d'abord jouer les enfants à l'école afin de leur permettre de libérer l'énergie qu'ils ont dû refréner pendant la matinée, et



parvenir à un retour au calme au moment du déjeuner. Attentionnées, elles veillent à préserver un climat de sérénité pendant le repas, limitant le timbre des discussions et faisant preuve d'une autorité souriante.

La période qui suit le repas, de 12h30 à 13h15, est consacrée à des jeux ou à des activités libres, afin que l'enfant se détende avant de retrouver l'école.

L'aide aux devoirs

Accompagner l'enfant dans la réalisation de ses devoirs et, ce faisant, l'aider à assimiler ce qu'on lui a enseigné et qu'il n'a pas tout à fait compris, telle est la raison d'être du service mis en place par la municipalité grâce à des adultes compétents qu'elle rémunère.

L'aide aux devoirs a lieu les lundi, mardi et jeudi, de 17 à 19 heures. Cristelle MASSART, titulaire d'une licence de philosophie et ayant fait sa formation à l'IUFM, s'est spécialisée dans cette tâche depuis 12 ans. Deux enseignants du lycée Vauban (Dimitri WIARD, professeur de mathématiques, et Bertrand LARDIN, professeur d'EPS) l'assistent en alternance. 18 élèves de notre école primaire et 2 collégiens bénéficient de ce service.

« Il n'est bien entendu pas question de faire les devoirs à leur place. Notre tâche consiste à les



rendre autonomes dans la conduite de leur travail » dit Cristelle MASSART. On veille en effet à ce que l'enfant sorte son cahier de textes et lise ses devoirs seul, avant de se mettre au travail en autonomie. On fait en sorte qu'il acquière de la méthode dans la gestion de son temps et de l'organisation de son travail. Il est ainsi accompagné, conseillé, soutenu et sollicité.

La salle C.R.E.E.R.

Les enfants disposent grâce à cette salle d'un outil multimédia en dehors de la classe. Ouverte 35 heures par semaine (notamment le mercredi toute la journée, le lundi et le vendredi en soirée), elle est réservée à l'aide aux devoirs le mardi de 17 à 19 heures.

10 ordinateurs reliés à des imprimantes avec accès illimité à internet, une documentation comportant des dictionnaires, des atlas et des ouvrages usuels permettent à l'enfant de rechercher toutes les informations dont il a besoin et de trouver réponse à ses questions.

Les enfants qui ont à préparer un exposé ou à effectuer une recherche y sont accueillis par



Didier JAPIN, qui les conseille et leur montre comment utiliser au mieux les ressources de l'informatique.

Le centre de loisirs

Le centre de loisirs répond à une véritable demande sociale des familles : cet été, ils étaient 140 enfants à le fréquenter en juillet, et 60 au mois d'août. Mais il ne limite pas ses ambitions à la simple occupation des enfants, et son programme ne saurait se borner à une quelconque consommation d'activités.

Il a, au même titre que l'école mais d'une façon complémentaire et différente, un rôle éducatif certain. De façon différente certes, car il ne faut jamais oublier que l'enfant est en vacances, et qu'il doit pouvoir vivre des activités de loisirs à son rythme, en fonction de ses souhaits et dans un climat de détente.

Lieu d'activités de loisirs, pratiquées en groupe et choisies par l'enfant, il constitue pour celui-ci un terrain de découverte, d'expérimentation, de socialisation et de prise de responsabilités. Cela explique la façon dont sont conçus et organisés les séjours d'été, de la Toussaint et de Noël.

L'été est une période propice à l'organisation de mini-camps qui permettent un dépaysement et sont prétextes à découverte : vivre en tipi comme les indiens ; étudier les arbres et la

faune à Moraypré. « Ces séjours favorisent la vie de groupe, l'accès à l'autonomie et la responsabilisation, dit Nora Aloui qui dirige le CLSH. Les enfants ne sont plus simplement entre eux, comme à Chooz. Ils échangent avec d'autres groupes et cela élargit leur horizon ».

Apprendre à connaître les richesses de notre région (le parc Terr'Altitude, les grottes de Nichet, la tour Grégoire), s'ouvrir au monde (les activités de chaque semaine étaient consacrées à un continent différent), pratiquer des sports de plein air (natation, vélo, kayak), telles sont les préoccupations qui ont déterminé le choix des activités.

Le thème directeur du séjour de la Toussaint est « Halloween chez Astérix », avec une sortie au parc Astérix, et des films consacrés à Halloween au Manège.

Noël est placé sous le signe de la solidarité et de la vie affective en centre. Il s'agit de faire de ce séjour, dont le repas pour fêter Noël ensemble constitue un temps fort, un moment d'échange.

La Randonnée Calcéenne

La Randonnée Calcéenne va fêter en 2012 son vingtième anniversaire. C'est l'une de nos plus anciennes associations, l'une des plus actives également dans l'animation de notre village. Cela tient au nombre et à la variété des sorties qu'elle organise pour ses 65 adhérents (dont 25 calcéens).

Ses activités vont en effet de la marche de quelques heures, que le dévoué Bernard GILBERT organise chaque mercredi sur le territoire de la Pointe ou de la proche Belgique, au raid de 50 ou de 100 kilomètres réservés aux sportifs confirmés, de la promenade d'initiation du 1^{er} mai au mini-séjour d'un week-end, voire d'une semaine, dans une région plus éloignée.

« Je cherche un thème pour chaque sortie mensuelle, afin qu'elle soit une découverte et qu'elle présente un intérêt particulier » dit le président Christian CHARDENAL qui organise chaque mois une randonnée d'une journée ou un mini-séjour durant tout un week-end. La marche devient ainsi prétexte à la découverte du patrimoine industriel de la vallée de l'Ennemanne, des vergers du Tourteronnais, des vignobles du Beaujolais ou des combats de 1940 à La Horgne, une façon de visiter Paris, Lille, Anvers, Maastricht ou Liège.

« Quand j'aménage un circuit, je prévois toujours une variante courte pour que chacun trouve un parcours adapté à ses possibilités » ajoute Christian CHARDENAL.



Ces randonnées sont des moments de grande convivialité. On discute de tout et de rien tout au long du parcours. La solidarité aussi. Et le repas que l'on prend en commun, auquel chacun apporte sa contribution, est un temps fort de partage et d'échange.

Des projets, la Randonnée en a pour 2012, avec notamment une semaine en Haute Maurienne pendant l'été et un week-end dans les Hautes Fagnes belges en octobre.

La détente que procure cette activité et le plaisir que l'on éprouve à la pratiquer dans une ambiance conviviale expliquent la fidélité exemplaire dont font preuve les adhérents à la Randonnée Calcéenne: un bon tiers d'entre eux faisait partie de l'association lors de sa création et ne l'a jamais quittée.

INFOS

La Commune de CHOOZ a été assignée à deux reprises au Tribunal Administratif de Chalons en Champagne pour deux affaires concernant:

- 1- l'Association Mieux Vivre à Chooz/Commune de CHOOZ.
- 2- CABUT Fabrice/Commune de CHOOZ.

Pour ces deux affaires, une issue favorable pour la collectivité est constatée:

- Concernant l'affaire relative à l'Association « Mieux Vivre à Chooz », la Chambre Régionale des Comptes, par ordonnance du 21 janvier 2010, a déclaré quitte de sa gestion le Maire en qualité de comptable de fait des deniers de la Commune.
- Quant à la deuxième affaire, par laquelle Monsieur Fabrice CABUT a assigné le Maire au Tribunal Administratif, par jugement rendu le 06/10/2011, par cette instance, la requête de M. CABUT a été rejetée.

Dissolution du Tarot Club

Constatant une baisse de ses effectifs et un manque d'assiduité de ses adhérents, le Tarot Club de Chooz a procédé à sa dissolution. Il a décidé d'allouer au Téléthon le solde de crédits dont il disposait.

Accès au... 3^e âge

Il a été décidé que l'accès au 3^e âge, pour pouvoir bénéficier des aides apportées par le CCAS (colis de Noël, voyage des anciens, repas des anciens...), sera fixé à 63 ans, à compter du 1^{er} janvier 2012.

Les personnes ayant 63 ans et étant retraitées en 2012, sont invitées à se faire connaître en Mairie avant le 28 décembre 2011.

Les Échos de notre Commune

Samedi 4 juin 2011

Assemblée générale du FC Chooz : Gregory LEBRECK, gardien de but de l'équipe réserve, succède à Frédéric COQUET à la présidence du club. Fodil ZIDANE et Loïc LEBEL conservent leurs fonctions de secrétaire et de trésorier. Yazid MAHDID entrainera l'équipe première à la place de Jeannot FERREIRA.

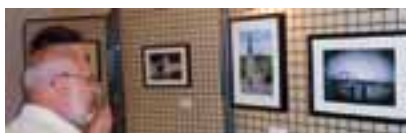
11 au 13 juin 2011



Pour la première fois depuis 18 ans, une équipe ardennaise (le FC Tournes-Renwez-Les Mazures, vainqueur de Charleville en finale) remporte le tournoi européen du FC Chooz, réduit à 11 équipes. Le club local termine à la dixième place.

Cette année, l'initiative a été enrichie par un concours photos orchestré par Mathilde DELESTRE.

Vendredi 17 juin 2011



Inauguration de la cinquième édition de l'exposition « mémoire vive à Chooz ». Jean-Marie et Céline LECOMTE, ainsi que Marc PAYGNARD, ont enrichi de plusieurs

dizaines de portraits notre patrimoine photographique constitué au cours de ces 12 dernières années. Ainsi, durant deux semaines, des portraits, paysages et scènes de la vie quotidienne de notre village vont s'afficher sur nos façades.

Samedi 25 juin 2011

35 karatékas des clubs de la Pointe ont participé au stage de haut niveau organisé par le club de Chooz, et animé par Jean-Pol SCHRAUWEN, un grand nom du karaté belge.

Juin 2011

L'équipe 2 du tennis-club de Chooz, composée de Fabrice et Nicolas SOZZI, Nicolas BEASLEY, Thomas GUERRY, Grégory CHIAPELLI et Patrick DUBOIS, est championne des Ardennes.

Jedi 14 juillet 2011

Les festivités du 14 juillet sont contrariées par la pluie.

Dimanche 28 août 2011

Le groupe « Abbey Road », avec son répertoire des Beatles, une démonstration de karaté et un trio roots/rockabilly de qualité ont entretenu tout l'après-midi une chaude ambiance à la fête de Chooz.

Lundi 12 septembre 2011

Début de l'enquête publique réalisée dans le cadre de la révision simplifiée de notre plan local d'urbanisme, en vue de permettre la création d'une plateforme portuaire sur le site des Trois Fontaines.

Mardi 27 septembre 2011

Vers 20 heures, un sac « suspect » est repéré dans le bâtiment d'accueil de la Centrale. Le dispositif d'alerte est enclenché, le personnel œuvrant à proximité évacué. Les gendarmes du PSPG et une équipe de sapeurs-pompier interviennent aussitôt, rejoint vers 22 heures 30 par des experts en déminage venant de Chalons. Or le sac ne contenait que des effets personnels. L'alerte est donc levée aux environs de minuit.

Vendredi 30 septembre 2011

Accueil d'une délégation d'élus espagnols, suédois, roumains, représentant l'association internationale GMF, dont les collectivités possèdent une centrale nucléaire sur leur territoire.

Jedi 6 octobre 2011

Bien que n'étant pas à l'ordre du jour de cette réunion, le problème de la sécurité des prestataires a été nettement posé à la commission locale d'information sur la Centrale de Chooz.

Octobre 2011

Le niveau d'eau de la Meuse est particulièrement bas. Ceci est voulu par VNF, afin de permettre la réalisation de travaux sur le lit du fleuve (dont l'élargissement de la porte de garde du port de Givet). Cette période d'étiage devrait durer jusqu'aux environs du 20 novembre.

État civil

juin à novembre 2011 ● Si vous désirez que la naissance de votre enfant soit mentionnée dans la Lettre de Chooz, faites la connaître à la Mairie

Naissances:

Mahé et Ilan DUCHAYNE le 28 juin 2011 à Dinant
Flavie CHARDENAL le 8 juillet 2011 à Dinant
Emma WILLEMS le 6 septembre 2011 à Charleville-Mézières
Eléna COLDERS le 28 septembre 2011 à Dinant
Gabin TALEFAISSE le 27 septembre 2011 à Dinant

Décès:

LAMBERT Aline (87 ans)
décédée le 18 novembre 2011 à DINANT
KANDI El-Mahdi (87 ans)
décédé le 18 novembre 2011 à FUMAY

Mariage:

ROIGNANT Philippe et CALVELLO Karyne le 25 juin 2011
SWITEK Frédéric et CABUT Sabrina le 3 septembre 2011